

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 166

présenté par

M. Descoeur, M. Bony, M. Bourdeaux, Mme Valentin, Mme Anthoine, M. Cinieri,
Mme Bonnivard, Mme Gruet, M. Dubois, M. Gosselin, M. Viry et M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.